

Lecture, le 21 décembre 2018

Le proviseur
à

Mmes et MM. les parents des élèves de 2nde

Objet : réforme du lycée, voie générale

La réforme du lycée se met en place à la rentrée 2019. Si elle concerne les 3 voies de formation (générale – technologique – professionnelle), c'est la voie générale qui connaîtra les changements les plus significatifs.

Les séries actuelles (ES, L, S) disparaissent. Tous les élèves de la voie générale suivront le même tronc commun ; ils auront en revanche toute latitude pour choisir, en classe de Première, 3 enseignements de spécialité (3 x 4h), pour ensuite n'en conserver que 2 (2 x 6h) en classe de Terminale.

Le lycée Maréchal LANNES proposera une offre riche : **7 enseignements de spécialité (EdS) classiques, et 2 enseignements de spécialité rares** que vous découvrirez ci-dessous :

- Humanités, littérature et philosophie
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
- Sciences économiques et sociales
- Mathématiques
- Physique-chimie
- Sciences de la vie et de la Terre
- Langues, littératures et cultures étrangères : anglais

- Numérique et sciences informatiques (*seul un autre lycée propose cet enseignement dans le département*)
- Théâtre (*seul le lycée Maréchal LANNES propose cet enseignement dans le département*)

Je vous encourage à vous rendre sur l'ENT de l'établissement ; vous y trouverez :

- des **ressources** présentant de manière détaillée la réforme de la voie générale ;
- une **enquête** dirigée par le service académique d'orientation sur les premiers choix pressentis par votre enfant ;
<http://ac-toulouse.entmip.fr/ien-io/enquete-2nde-dept-32/>

Pour préparer son orientation, votre enfant a été destinataire **d'une fiche de vœux** qui doit être complétée avec vous et **retournée à l'établissement** (professeur principal ou proviseure adjointe) **le 7 janvier 2019 ; l'enquête mentionnée ci dessus doit être complétée avant le 11 janvier 2019.**

Enfin, je vous invite à une **réunion d'information et d'échanges** qui se tiendra **au lycée le jeudi 17 janvier 2019 à 18h.** Un courrier spécifique vous sera transmis à la rentrée.

Les professeurs principaux, les psychologues de l'éducation nationale, madame la proviseure adjointe et moi-même sommes à votre écoute pour toute question.

Le proviseur,
Olivier MARTIN.

